

**GEP303-313 – Stage en relations internationales I-II****Été 2021****Enseignante : Marie-Ève Chrétien**[Marie-Eve.Chretien@USherbrooke.ca](mailto:Marie-Eve.Chretien@USherbrooke.ca)

Disponibilités : sur rendez-vous

---

**PLAN DE COURS****Cible de formation**

Expérimenter et appliquer en milieu de travail les connaissances acquises lors de la formation universitaire.

**Contenu**

Activité de préparation : initiation aux méthodes de travail au sein de l'organisme et à sa culture organisationnelle. Organisation de projet ou réalisation de recherches sous la supervision d'un professionnel des relations internationales. Rédaction d'un rapport d'activité et de développement professionnel.

**Connaissances et compétences**

Dans le cadre de son stage, l'étudiante ou l'étudiant doit remplir des mandats qui ont été définis par un organisme. Les stages permettent d'observer et d'analyser le rôle, les fonctions, les mécanismes de prise de décision et les modes de travail au sein d'un organisme qui œuvre dans l'espace public, tout en assumant différentes responsabilités qui enrichissent l'expérience universitaire.

Durant son stage, l'étudiante ou l'étudiant doit développer les quatre compétences de l'École de politique appliquée : analyser, collaborer, (se) représenter et communiquer.

**Modes d'évaluation et échéance**

La note sera « R » (pour réussite) ou « E » (pour échec). L'évaluation du stage portera sur trois éléments, qui sont obligatoires. Le refus de la part de l'étudiante ou l'étudiant de participer à l'entrevue post-stage ou la remise du rapport de stage entraînera automatiquement un échec par abandon (W).

- 1) Évaluation écrite du superviseur de stage à la fin du mandat (20 %)
- 2) Présentation publique du journal de bord post-stage (20 %)
- 3) Journal de bord et participation aux rencontres hebdomadaires (60 %)

### Critères d'évaluation du journal de bord

- Présence de tous les éléments demandés (voir table des matières ci-dessous)
- Langue écrite et clarté du propos
- Pertinence des propos et des exemples donnés
- Cohérence de l'ensemble
- Organisation du texte et structure du rapport
- Respect des normes linguistiques, référentielles et de mise en page du département

### Qualité du français

Pour les rapports de stage et les entrevues, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos.

### Guide du travail écrit

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#).

### REMISE DES TRAVAUX

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux à des dates précises au personnel enseignant par courriel. Tout retard non justifié sera pénalisé de -3 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

### Plagiat et intégrité intellectuelle

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du Règlement des études, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : <https://www.usherbrooke.ca/etudiants/soutien-a-la-reussite/integrite-intellectuelle/> et à participer au Quiz antiplagiat : <https://www.usherbrooke.ca/enseigner/passeurs-dintegrite/ressources/antiplagiat/#c286232>.

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

[Visionner la vidéo «Copier/coller/citer](#)

## Dates importantes

Dates importantes	Contenu
21 mai 2021 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques
Retrait ou abandon d'un cours sur Genote	<a href="https://www.usherbrooke.ca/politique-appliquee/etudiants-actuels/genote/">https://www.usherbrooke.ca/politique-appliquee/etudiants-actuels/genote/</a>
7 juillet (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Semaine de relâche	Lundi 28 juin au 2 juillet 2021
Congés universitaires	Journée nationale des Patriotes : 24 mai 2021 Journée nationale du Québec : 24 juin 2021 Fête du Canada : 2 juillet 2021
Date limite remise de note	Vendredi 3 septembre 2021

## Journal de bord : CONSIGNES

### 1- Participez activement au groupe de discussion (selon le calendrier établi)

Préparez-vous en faisant les lectures (un texte par semaine envoyé la fin de semaine sur Teams) et en essayant de trouver dans votre projet ECIM des éléments qui recourent le contenu théorique. Participez activement aux échanges.

### 2- Notez vos idées

Pendant la discussion, notez les idées principales qui en ressortent. Inscrivez les questions qui émergent ou les réalisations que vous avez faites.

### 3- Consolidez vos apprentissages

En une page, faites un résumé de la discussion dans les grandes lignes (le format vous appartient). Notez les questions à répondre et réfléchissez aux façons d'aborder le sujet dans votre milieu professionnel.

### 4- Développez vos compétences

Remplissez votre journal de bord chaque semaine et vous arriverez à mieux comprendre et consolider la matière en plus de développer vos compétences. Gardez une trace de votre évolution dans votre journal des apprentissages.

**Date de remise : 27 août 2021(ou la date déterminée avec la conseillère pédagogique)**

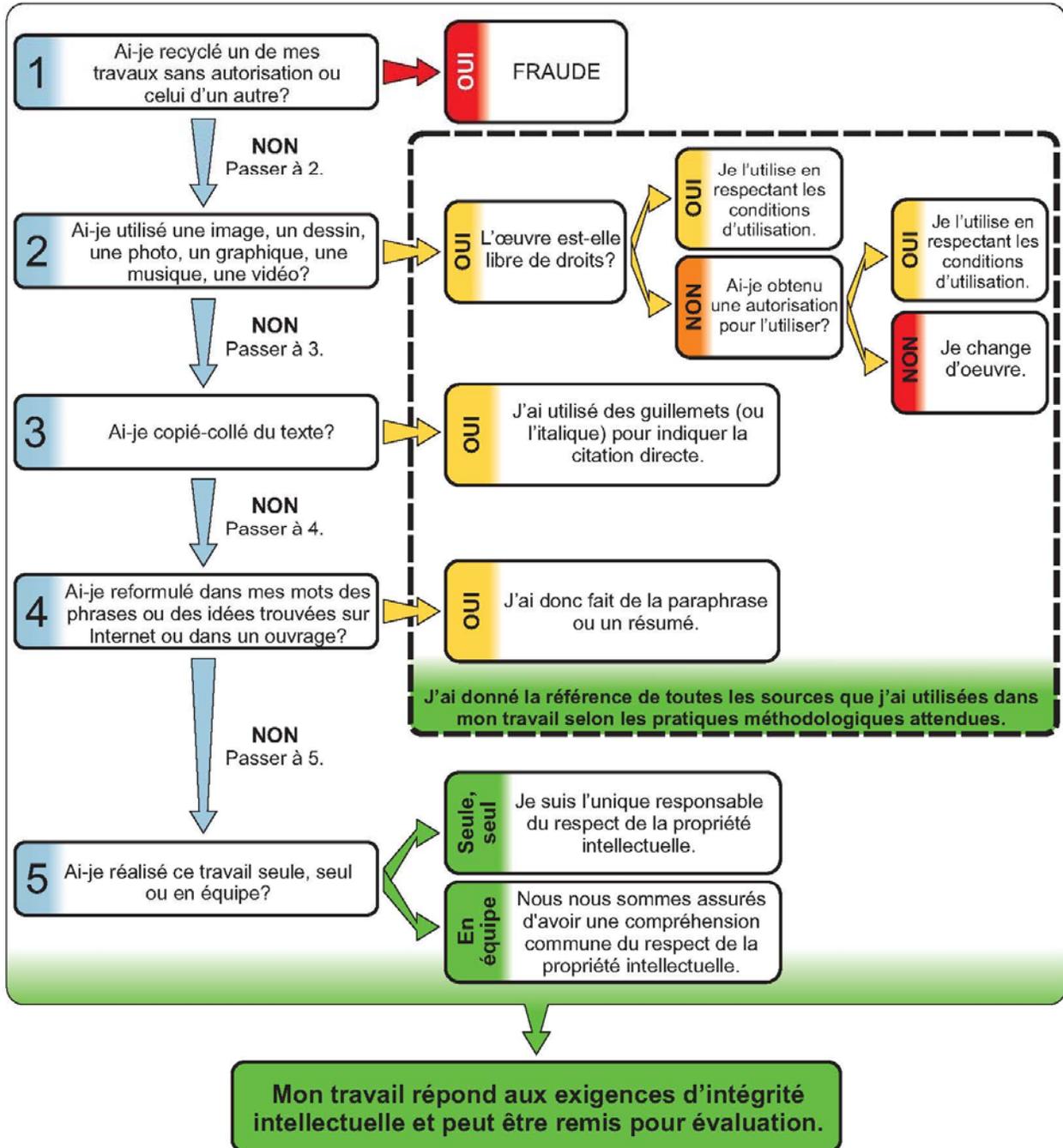
## Remarques générales

Rétroaction : une rétroaction sur les évaluations produites par l'étudiante ou l'étudiant sera offerte sur demande.

## Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail\*

\* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.





## L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
  - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
  - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
  - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

## Autrement dit : mentionnez vos sources